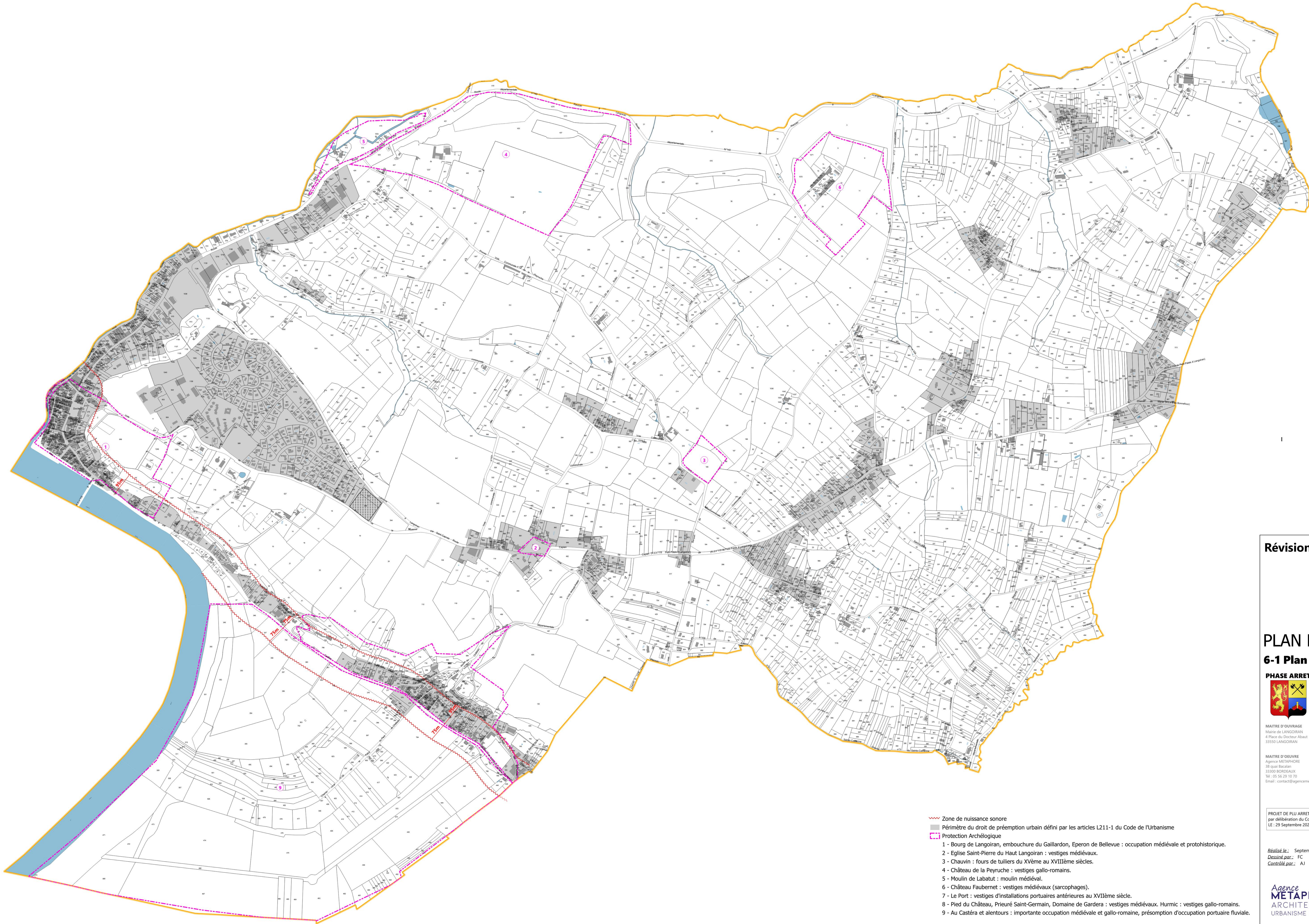




- ~~~~~ Zone de nuisance sonore
■ Périmètre du droit de préemption urbain défini par les articles L211-1 du Code de l'Urbanisme
- - - - - Protection Archéologique
- 1 - Bourg de Langoiran, embouchure du Gaillardon, Eperon de Bellevue : occupation médiévale et protohistorique.
 - 2 - Eglise Saint-Pierre du Haut Langoiran : vestiges médiévaux.
 - 3 - Chauvin : fours de tuillers du XVème au XVIIIème siècles.
 - 4 - Château de la Peyruche : vestiges gallo-romains.
 - 5 - Moulin de Labatut : moulin médiéval.
 - 6 - Château Faubernet : vestiges médiévaux (sarcophages).
 - 7 - Le Port : vestiges d'installations portuaires antérieures au XVIIème siècle.
 - 8 - Pied du Château, Prieuré Saint-Germain, Domaine de Gardera : vestiges médiévaux. Hurmic : vestiges gallo-romains.
 - 9 - Au Castéra et alentours : importante occupation médiévale et gallo-romaine, présomption d'occupation portuaire fluviale.

Révision du PLU de LANGOIRAN

PLAN LOCAL D'URBANISME
6-1 Plan des Périmètres Fournis à Titre Indicatif

PHASE ARRET



MAITRE D'OUVRAGE
Maire de LANGOIRAN
4 Place du Docteur Abaut
33550 LANGOIRAN

MAITRE D'OEUVRE
Agence METAPHORE
78 rue Balcan
33300 BORDEAUX
Tél : 05 56 29 10 70
Email : contact@agencemetaphore.fr

PROJET DE PLU ARRETE
par délibération du Conseil Communal
LÉ : 29 Septembre 2025

PROJET DE PLU
soumis à ENQUETE PUBLIQUE
du au

PLU APPROUVE
par délibération du Conseil Communal
LÉ :

Réalisé le : Septembre 2025
Dessiné par : FC
Contrôlé par : AJ

Agence
METAPHORE
ARCHITECTURE
URBANISME PAYSAGE